

Mon carnet de réussites et de progrès en langues

Document d'accompagnement

- ▶ Le carnet de réussites et de progrès en langues est un document appartenant à l'élève. Il est personnel et l'accompagne du CP au CM2.
- ▶ C'est un outil d'auto-évaluation qui sera complété par l'élève au fil des apprentissages et des rencontres avec d'autres cultures.
- ▶ Il ne remplace pas le cahier de langue mais reflète les progrès de l'élève sans se substituer aux évaluations.

Différents dispositifs pourront être envisagés pour le compléter. Des discussions collectives, individuelles ou en petits groupes permettront de mettre en évidence les compétences travaillées. Ces échanges avec le maître conduiront l'élève à colorier les bulles qui correspondent à ce qu'il connaît et à ce qu'il sait faire. Il sera aussi amené à s'interroger sur ses stratégies d'apprentissage.

Le portfolio est divisé en 4 rubriques :

1. Le portrait de l'élève p. 1 et 2
2. Les progrès de l'élève dans les activités langagières correspondant au palier 2 du socle commun p. 3 à 7
 - Comprendre à l'oral
 - Réagir et dialoguer
 - Parler en continu
 - Lire
 - Ecrire

3. Une réflexion sur l'apprentissage de la langue et sur les stratégies mises en œuvre par l'élève pour cet apprentissage p.8

4. Les connaissances culturelles sur les pays dont la langue est étudiée et la découverte et la connaissance d'autres langues et d'autres cultures p.9 et 10

Pour mémoire, Vous trouverez ci-après la grille correspondant au palier 2 pour la pratique d'une langue étrangère (niveau A1 du CECRL).

Caractéristiques du carnet

- Il est résolument positif et met en évidence les progrès :
 - par son esprit : il valorise les acquis
 - par sa forme : le coloriage offre une vision immédiate des réussites.
- Il implique et responsabilise l'élève qui devient acteur de ses apprentissages.
- Il est directement lié au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.
- Il dépasse le cadre scolaire et s'appuie sur les expériences personnelles extérieures des enfants.
- Il intègre et valorise les langues parlées en dehors de l'école.
- Il constitue une source d'informations pour favoriser la liaison d'une classe à l'autre, voire d'une école à l'autre.

La pratique d'une langue vivante étrangère

Langue étudiée : _____

Niveau A 1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les
Langues

	oui	non
RÉAGIR ET DIALOGUER		
Communiquer, au besoin avec des pauses pour chercher ses mots.		
Se présenter ; présenter quelqu'un ; demander à quelqu'un de ses nouvelles en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires ; accueil et prise de congé.		
Répondre à des questions et en poser. (sujets familiers ou besoins immédiats)		
Épeler des mots familiers.		
COMPRENDRE À L'ORAL		
Comprendre les consignes de classe.		
Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes.		
Suivre des instructions courtes et simples.		
PARLER EN CONTINU		
Reproduire un modèle oral.		
Utiliser des expressions et des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages.		
Lire à haute voix et de manière expressive un texte bref après répétition.		
LIRE		
Comprendre des textes courts et simples en s'appuyant sur des éléments connus. (indications, informations)		
Se faire une idée du contenu d'un texte informatif simple, accompagné éventuellement d'un document visuel.		
ÉCRIRE		
Copier des mots isolés et des textes courts.		
Écrire un message électronique simple ou une courte carte postale en référence à des modèles.		
Renseigner un questionnaire.		
Produire de manière autonome quelques phrases.		
Écrire sous la dictée des expressions connues.		

Compétence « pratique d'une langue vivante étrangère » validée le :